



# Succession clôturer combien de temps pour le virement

Par **Christine flament**, le **26/08/2018** à **08:09**

Bonjour

Ma grand mère est décédé le 10 mars 2018.

Il n'y a pas de bien immobilier. Il y a que l'argent de ses comptes.

La déclaration de succession a été faite pour les impôts.

Tout l'argent a été débloqué des comptes.

Le notaire nous a demandé les RIB pour procéder au virement.

Pouvez vous m'indiquer si la somme qui apparaît sur la déclaration de succession est celle que nous allons percevoir?

Et combien de temps prends le virement du notaire?

Cordialement